

ASSEMBLÉE générale

11 JUIN 2012
à l'Espace Mosaïque
de Saint-Priest

Temps fort dans la vie de l'Adapei du Rhône, l'Assemblée générale annuelle 2012 s'est tenue lundi 11 juin 2012 à l'Espace Mosaïque de Saint-Priest. Les adhérents ont pu assister à la première Assemblée générale de notre Présidente, Marie-Laurence Madignier.

Une équipe des services du siège est venue renforcer l'équipe de l'Action Associative pour accueillir de nombreux parents, amis professionnels et partenaires lors de cette Assemblée générale 2012.

Entouré de Bruno Le Maire, Secrétaire général, de Renée Meriaux, Vice-présidente à l'Action Associative et Prosper Teboul, Directeur Général, la Présidente Marie-Laurence Madignier a exprimé la gratitude des membres de l'Association aux personnalités ayant fait l'honneur d'être présentes, témoignant de leur amitié et leur sympathie.



Marie-laurence Madignier, Présidente



Renée Mériaux, Vice-présidente à l'action associative



Bruno Le Maire, Secrétaire Général



Prosper Teboul, Directeur Général



François Baraduc, Vice-président du Conseil
Général du Rhône



Martine David, Maire de Saint-Priest

Partenaires





Il y a un an, nous avons conclu, professionnels comme parents administrateurs, sur notre volonté de travailler ensemble, avec notre compétence, notre sensibilité, notre créativité.

► Marie Laurence Madignier,
Présidente

Rapport moral

Et c'est ainsi que nous avons décliné un certain nombre d'actions du plan d'orientation triennal que nous vous avons présenté.

LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

Tout d'abord, nous avons voté de nouveaux statuts, avec cet objectif de mieux définir et de mieux articuler le rôle de chacun au sein de notre Association. Cela a renouvelé notre Conseil d'Administration en le resserrant sur un nombre plus réduit de membres actifs qui ont pu se retrouver plus souvent autour de questions d'avenir et de prospective comme l'avancée en âge des personnes accueillies ou comme notre positionnement dans un environnement institutionnel changeant. Cela a nécessité également de redéfinir nos relations entre Adapei du Rhône et associations affiliées ou partenaires, de les concrétiser dans des conventions particulières adaptées à chacune, et d'ouvrir un chemin de co-construction d'une action familiale de proximité qui va se déployer en 2012. Enfin, le règlement général doit préciser tout cela, il est actuellement en cours de refonte complète.

Travailler ensemble, c'est impliquer plus fortement et plus systématiquement les parents dans un certain nombre de commissions : commission admission et réorientation, commission évaluation, commission projets pour le suivi général des travaux et pour l'élaboration concrète de chaque nouveau projet, commission médicale associative et réciproquement profiter des compétences des professionnels dans des commissions où siègent de nombreux parents : commission autisme, conseil de communication

Travailler ensemble, c'est aussi travailler de façon complémentaire sur des champs importants dans les établissements comme dans l'accompagnement de nos enfants

dans leur vie en général. Les représentants de l'Association dans les différents conseils de la vie sociale partagent régulièrement entre eux et avec d'autres ce qui se vit dans ces instances, bénéficient d'une animation et d'un soutien pour cette fonction essentielle en lien avec les directeurs d'établissements, identifient des questions à traiter pour améliorer la qualité de l'accueil, d'une façon transposable le plus souvent à d'autres, au delà de leur établissement. C'est un lien important, une transversalité qui peut être source de richesse si nous savons y donner des suites concrètes et efficaces.

LA COMMUNICATION

La communication est au cœur de tout cela. Communication interne, communication externe, nous en avons fait un axe de travail commun, parents, bénévoles et professionnels, car ce sont les mêmes valeurs qui doivent nous faire vivre dans l'association. Un groupe mixte, parents et professionnels, au travers du conseil de la communication, a élaboré cette année un plan de communication qui nous donne une vision commune de ce que nous souhaitons mettre en œuvre dans ce domaine.

Cet accent mis sur la communication s'est traduit par exemple pour les professionnels par une journée des cadres consacrée à ce sujet ainsi qu'à la mise en chantier d'un projet d'intranet. Il s'est aussi traduit pour les parents par une journée portes ouvertes à l'espace rencontres cet hiver, et par la remise à jour en cours du site internet de l'association ; un petit groupe travaille sur les carnets d'accueil, et ce moment important qu'est l'accueil des personnes handicapées et de leurs familles lors de l'admission dans un établissement.

LA SANTÉ

Une autre question a pris de l'ampleur année



après année dans notre Association, celle de la santé et des soins. Question qui a connu divers développements concernant plus les professionnels pour certains, plus les parents pour d'autres, de façon très complémentaire.

La CMA (Commission médicale associative), particularité de notre Association dans le secteur médico-social, lieu de réflexion composé principalement de professionnels de santé, lieu d'orientation des pratiques adaptées aux besoins médicaux des personnes accueillies par l'Adapei du Rhône, a trouvé cette année son rythme de plein fonctionnement et a permis en particulier de retravailler les procédures en vigueur dans les établissements. Cela sera développé plus précisément plus loin. De façon complémentaire et complètement articulé avec la CMA, le conseil soins et santé, composée principalement de parents, mais aussi de professionnels se met en place.

L'avancée en âge des personnes avec handicap mental est une préoccupation importante des familles et des accompagnants des personnes accueillies dans les ESAT, les foyers d'hébergement ou foyers de vie. Leur parcours de vie doit évoluer sur le plan du suivi médical, de nouvelles formes d'accompagnement doivent être pensées et surtout nos capacités d'accueil doivent s'adapter en conséquence. Plusieurs foyers sont en difficulté à ce jour par inadéquation de leur structure aux besoins des personnes accompagnées. Pour réfléchir à cette question dans toutes ses dimensions, un groupe de travail a établi un état des lieux des besoins à court et moyen terme, et formulé des recommandations qui constituent un programme d'actions qui a été engagé et doit se poursuivre.

Autre question de santé qui concerne nombre de familles de jeunes enfants ou

de moins jeunes, le diagnostic génétique. Les progrès de la médecine ouvrent de jour en jour de nouvelles possibilités de diagnostic et permettent de mieux définir l'accompagnement nécessaire à ceux qui en bénéficient. Mais comment l'aborder ? Qu'en attendre ? À qui est-ce utile ?.. Une commission génétique travaille sur cette question, une soirée thématique a réuni plus de 120 personnes et un dossier particulier figure dans le bulletin de ce trimestre.

NOS RELATIONS PARTENARIALES

Que faisons-nous de tous ces travaux dans l'amélioration de l'accueil dans nos établissements ? Nous les partageons en particulier avec nos Tutelles qui financent nos établissements, et avec lesquelles nous sommes dans une relation de dialogue permanent dans le cadre d'accords pluri-annuels. Nous en sommes à la troisième et dernière année de contrat de projet, d'objectifs et de moyens (CPOM) avec l'ARS. Nous venons de renouveler avec le Conseil Général nos accords partenariaux pluri-annuels.

Cette façon de travailler nous offre plus de souplesse et en contrepartie plus de responsabilité dans l'utilisation des moyens qui nous sont alloués. Avec le recul de trois ans, il n'y a rien à regretter de cette évolution qui a permis une amélioration de la qualité de nos relations, mais aussi qui nous a conduits à revoir en profondeur nos fonctionnements administratifs pour en optimiser les moyens et dégager des marges de manœuvre au profit de l'accueil.

Cela se traduit en particulier sur deux registres :

- celui de l'évaluation interne et externe qui a été réactivée et qui doit nous permettre une amélioration en continu et une transversalité sur tous les établissements ;

- celui de la mise en commun de certaines fonctions administratives dispersées dans les établissements pour plus de fiabilité et d'économie, avec le souci marqué du maintien et de l'amélioration de la qualité.

LES OUVERTURES DE PLACES

Enfin, dans notre objectif de consacrer aux personnes handicapées la place dont elles ont besoin, il y a bien sûr l'adaptation en continu du parcours de vie de ceux qui sont à l'intérieur, mais il y a aussi tous ceux qui attendent une autre place mieux adaptée ou tout simplement une place car ils n'ont pas de solution et ils sont encore trop nombreux.

Nous n'oublions pas ceux-là et cette année encore, un certain nombre de places ont été ouvertes, souvent des places médicalisées, des projets longuement mûris ou des extensions s'adossant à des établissements en place, des projets expérimentaux et des opportunités de financement sur des projets répondant à des besoins cruciaux.

Il y a des ouvertures de places, des rénovations ou mises aux normes d'établissements anciens, et des projets qui entrent dans la phase active de leur conception ou de leur construction. Ils sont détaillés dans le rapport de gestion.

La période est difficile économiquement, nous en sommes tous convaincus. Cependant, les besoins ne cessent d'évoluer et exigent de chacun d'entre nous un effort de définition, de rigueur et en même temps d'innovation pour trouver des solutions pérennes et bien adaptées. Il reste beaucoup à faire, mais la mobilisation de chacun a été totale, elle le restera, les rapports d'activité associative et gestionnaire en sont le témoignage.

Actions association gestionnaire

[Extrait du rapport d'annuel 2011]



L'Adapei du Rhône sort d'une période qui a vu simultanément la mise en œuvre de son organisation par territoires, la création de nouvelles règles du jeu administratives et financières, en particulier la contractualisation des objectifs financiers fixés par l'Etat et les collectivités et la création d'un dispositif régional d'état, les ARS, renouvelant complètement les modalités de définition de l'offre de soins et de l'offre médico-sociale.

Ces bouleversements impliquent des changements ou au contraire le maintien de choix stratégiques dans de nombreux domaines. Or ces choix dépendent en large partie de l'analyse prospective que nous sommes en mesure de conduire tant vis-à-vis des tendances lourdes que l'environnement fait peser sur le secteur, que des forces et faiblesses internes que nous pouvons évaluer à partir de notre propre pratique et bien sûr des valeurs et objectifs associatifs que nous entendons défendre.

Les principaux sujets traités en 2011 ont été :

DU CÔTÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT

- La poursuite de notre engagement fort dans la démarche d'évaluation interne et la préparation à l'évaluation externe. Avec sur ce dernier point la mise en œuvre d'évaluations croisées en partenariat avec l'Adapei de la Drôme.
- La finalisation des travaux du groupe de réflexion sur les personnes handica-

pées avancées en âge et la production d'un certain nombre de préconisations.

- Le fonctionnement en année pleine de la Commission Médicale Associative (CMA) et du groupe Soins/accompagnement avec la réalisation d'un premier bilan de fonctionnement.
- L'organisation d'un séminaire Prospective regroupant tous les directeurs de l'Association.

DU CÔTÉ DE LA GESTION

- La mise en place d'une nouvelle Organisation des Systèmes d'Information et la création d'une équipe avec une orientation « service » clairement affichée.
- La poursuite de l'harmonisation des procédures budgétaires, la refonte du suivi des Plans Pluriannuels d'Investissements (PPI), la mise en place d'un nouveau système de facturation.
- En matière ressources humaines, la gestion centralisée de la formation avec un premier bilan très positif en matière de volume de formation dispensée.
- Et la réalisation d'une cartographie des métiers et fiches de postes.
- Le lancement d'une étude sur la centralisation de la paye et de la comptabilité avec pour objectifs d'harmoniser et de sécuriser l'ensemble des processus Ressources humaines et Finances.

« Accroître la qualité de l'accueil et la place offerte aux personnes handicapées » est l'un des axes forts du rapport d'orientation de la Présidente Marie-Laurence Madignier. Tous les thèmes abordés ci-dessus vont dans ce sens et contribuent à cet objectif primordial de nature à rassembler parents et professionnels.

► Prosper Teboul, Directeur Général

Mise en place de la Commission Médicale Associative (CMA) : 1^{er} bilan

ORIGINE DE LA CRÉATION DE LA CMA

Etant donné la problématique de soins tant somatique que psychique concernant un nombre de plus en plus important de personnes en situation de handicap accueillies dans nos établissements, l'Association a souhaité mettre en place en septembre 2010 une Commission Médicale Associative (CMA), « instance stratégique » en capacité de l'accompagner dans ses choix et orientations en matière de politique de santé. La CMA, animée par le Docteur Tarissan (salarié de l'Adapei et chef de service au Centre Hospitalier Saint Jean de Dieu) et par le directeur général, est composée de dix membres : un médecin généraliste, quatre psychiatres (représentant les différents types de prise en charge aux différents âges de la vie), un parent-administrateur, un directeur de territoire, un directeur d'établissement et un psychologue.

MISSIONS

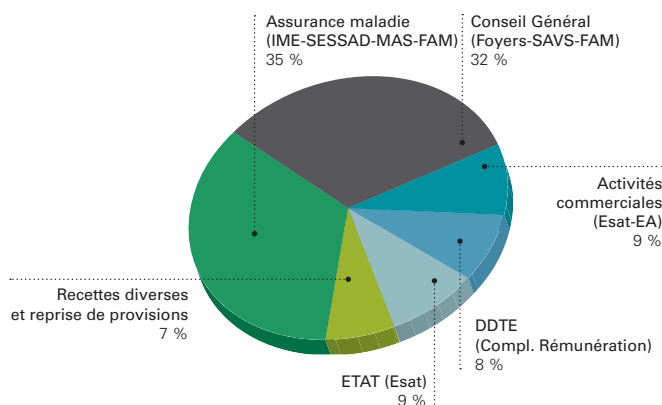
- Réflexion sur la politique globale de Santé mise en œuvre à l'Adapei du Rhône.
- Réflexion sur les articulations des actions éducatives et de soins dans un espace institutionnel.
- Proposition d'actions concrètes dans le champ de la Santé :
 - Avis sur les projets de soins des établissements.
 - Avis suite à la saisine d'un établissement sur une question précise.
 - Validation et mise en œuvre des travaux conduits par le groupe de travail « articulation soins/accompagnement ».
 - Initiation de groupes de travail autour de thèmes émergeant des différentes instances de l'Adapei du Rhône (groupes ouverts à l'ensemble des professionnels concernés).

DERNIERS TRAVAUX DE LA CMA

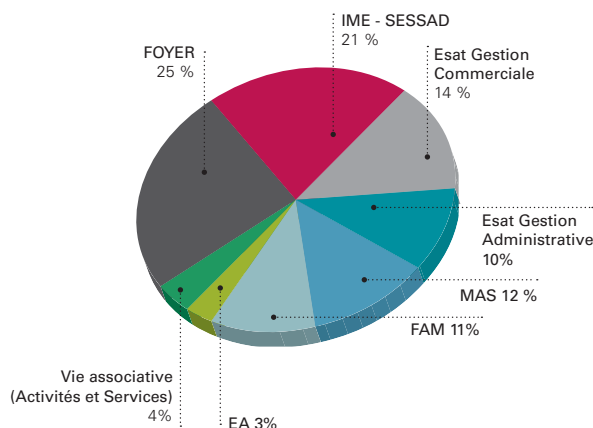
- Fiche de poste des médecins psychiatre et généralistes (quelle articulation ?).
- Le circuit du médicament dans les établissements.
- Les chambres d'apaisement.
- La contention.
- La place du projet de soin dans le projet d'établissement.

Comptes annuels 2011

REPARTITION DES RESSOURCES



REPARTITION DES DÉPENSES



Rapport de gestion 2011

Le résultat de l'exercice 2011 est un excédent de 3 305 910€ et comprend d'une part le résultat de l'activité 2011 soit un excédent de 2 895 669 Euros, et d'autre part, la reprise du résultat 2009 soit un excédent de 410 241€.

ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION

Le nombre de places occupées au 31/12/2011 est de 2 642.

Le nombre de journées réalisées en 2011 est supérieur à 2010, soit 606 286 journées [43 318 journées de plus].

Cette année a été marquée par les extensions de places suivantes : 5 places à l'IME Pierre de Lune, 8 places au FAM de Monsols et 12 requalifications de places au FAM Orée des Balmes.

Le coût à la place moyen par journée, en augmentation constante depuis plusieurs années

RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

Le total des ressources pour 2011 est de 108.5 M€, alors qu'il était de 106.4 M€ pour l'année 2010 soit une croissance de 2%. L'aide aux postes est de 9.1 M€.

Les prix de journées et dotations globales (Assurance maladie, Etat et Conseil Général) représentent 75,9% des ressources. Ce pourcentage est en augmentation de 1,9 % par rapport à 2010.

Le chiffre d'affaires des ESAT et Entreprises Adaptées est en hausse de 10% et s'élève à 9.2 M€.

Entre 2008 et 2011, les ressources financeurs augmentent de 17 %. On note également une forte progression de l'activité commerciale sur la même période, de 36,7 %.

DÉPENSES DE L'ASSOCIATION

Le total des dépenses pour 2011 est de 105.6 M€ et reste au même niveau que 2010.

La masse salariale, qui constitue le poste principal des dépenses, est arrêtée à hauteur de 72.2 M€ soit une augmentation de 2,8%. Cette hausse de 2 M€ est compensée entre autres par des remboursements de salaires et charges de 1.7 M€. La valeur du point est identique à l'année 2010.

L'effectif moyen mensuel est de 1 918 personnes payées, en progression de 68 personnes [1 850 en 2010].

BILAN ACTIF

Les acquisitions d'immobilisations en 2011 représentent 2 M€ dont 1 M€ de matériel, 0.5 M€ de matériel de transport, 0.2 M€ d'agencements, et 0.1 M€ de matériel informatique.

Les immobilisations en cours au 31/12/2011 représentent 5.9 M€ ; résultant principale-

ment de la construction de bâtiments pour Caluire (dont la cuisine).

Les créances résultant de la facturation clients, soit 4.5 M€ sont en diminution de 400 K€ par rapport à 2010.

Les autres créances sur les organismes sociaux et l'Etat passent de 3.3 M€ à 3.5 M€, ce solde concerne notamment les aides aux postes des ouvriers d'Esat non versées sur 2011 pour 1.8 M€.

Les valeurs mobilières sont à 20.1 M€, en augmentation de 9.4 M€. Cette augmentation est notamment due à l'injection de liquidités issues des nouveaux emprunts pour 5.7 M€ sur 2011, qui ont permis d'augmenter le montant des placements.

BILAN PASSIF

Les fonds propres passent de 45,5 M€ à 49.3 M€ principalement dû à l'augmentation du résultat de l'exercice (2,9 M€ au lieu de 0.7 M€).

Les dettes à court terme augmentent de 442 K€ pour atteindre 16.3 M€ les fournisseurs d'immobilisations ont augmenté de 214 K€ sur les chantiers en cours.

Le ratio d'endettement (Emprunts / Fonds propres) passe de 26 % en 2010 à 33 % en 2011, compte tenu de la souscription de nouveaux emprunts sur l'exercice.

► Emmanuel Goutagny, Trésorier

Orientations 2012



Rompant avec la tradition d'un plan d'orientation annuel, nous vous avons présenté l'an dernier un projet d'orientation pluriannuel 2011-2014, plongeant ses racines dans le projet associatif de l'Adapei du Rhône.

Il s'inscrit dans la durée, celle d'une construction ou d'une reconstruction ensemble jour après jour de nos actions. Notre action s'est développée sur ces bases en 2011, comme cela a été rappelé dans le rapport moral et les rapports d'activité associative et gestionnaire. Et c'est ainsi qu'elle se poursuit donc en 2012.

Travailler ensemble, c'était le leitmotiv de la dernière Assemblée Générale, cela a été le fil conducteur de notre action en 2011. Nous avons conforté des liens de collaboration, de co-construction entre parents et professionnels pour le bien de nos enfants, pour la cohérence et la continuité de leur accompagnement.

Il nous faut maintenant **passer du travailler ensemble à accueillir ensemble**. En effet, toute notre action trouve son sens dans l'accueil le plus adapté de nos proches à l'Adapei du Rhône, mais aussi dans l'accueil de ceux qui sont sans solution et de leurs familles. C'est l'affaire des professionnels, c'est aussi celle des parents, des adhérents et des bénévoles, ensemble.

Les orientations de notre action en 2012 s'inscrivent donc dans les trois axes du plan adopté l'an dernier.

ACCROÎTRE LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL ET LA PLACE OFFERTE AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Tout d'abord, il convient de poursuivre le travail engagé pour une **véritable démarche de qualité** dans les établissements. L'évaluation interne d'abord, qui sera complétée par une évaluation externe ensuite doivent être de véritables leviers de qualité et de progrès dans tous les établissements. C'est l'occasion de donner sens à notre volonté d'accueillir chaque personne de la meilleure façon, où qu'elle se trouve, dans son parcours de vie.

Et dans ce parcours de vie, une attention particulière doit être portée à **l'avancée en âge des personnes** handicapées. Dans le prolongement des pistes identifiées en 2011 par le groupe de travail de l'Adapei du Rhône, nous devons nous donner les moyens d'offrir à ces personnes un accompagnement mieux adapté.

Cela passe par **l'identification précise des besoins** en places de foyer adaptées à leur vieillissement, le travail avec nos financeurs **pour pouvoir les bâtir**, la mise en place de propositions (médicales, occupationnelles...) répondant à leur situation, et, de façon transversale, par **la formation des professionnels et l'information** des parents.

Nous savons que les marges de manœuvre financières de l'État comme des Collectivités territoriales sont aujourd'hui limitées, néanmoins **nous portons ensemble cette préoccupation** de trouver la bonne place pour chacun, de rechercher la meilleure façon d'y répondre, et **nous persévérons jusqu'à trouver des solutions acceptables pour chacun**.

Parallèlement, une vaste **démarche d'optimisation de nos moyens administratifs** est engagée entre le siège et les établissements, afin de limiter les coûts qui peuvent l'être sans nuire à la qualité. Il s'agit en particulier de rationaliser et de centraliser certaines fonctions financières et comptables, de redéfinir un certain nombre de procédures, voire de renforcer les fonctions administratives de proximité.

Cette démarche est pilotée d'une façon concertée avec le Bureau qui souhaite ainsi conforter l'accompagnement de nos enfants et de leurs familles. Pour cela, la démarche sera conduite à son terme avec **la vigilance nécessaire pour consolider la qualité de l'accueil dans nos établissements**.

Enfin, nous souhaitons développer plus fortement dans les mois qui viennent **la place donnée aux personnes handicapées dans leur expression propre**.

Cette démarche doit être complètement participative et nécessite une progressivité et une implication des personnes handicapées elles-mêmes. Au-delà des actions facilitant leur prise de parole au sein de leur établissement, dans les CVS ou par leurs outils de communication interne, nous allons développer une transversalité inter-établissements **pour permettre cette expression, et lui donner de la lisibilité**.

ACCUEILLIR ET SOUTENIR LES FAMILLES

2010 et 2011 ont été **des années de transition** dans notre fonctionnement associatif familial : changement de siège et de lieux d'accueil, changement de directeur de l'action associative, il a fallu un peu de temps pour poser les bases des nouvelles conditions de l'accueil familial...

L'étude des besoins des familles, sur la base d'entretiens de partenaires et d'enquête auprès des adhérents permet d'y voir plus clair pour structurer cet accueil et ce soutien des familles. L'espace rencontre y trouvera tout son sens.

Les groupes de parole pour des nouveaux parents, pour les fratries, petits ou grands, continueront leur chemin de croissance, s'adaptant à la demande des participants, se tenant dedans ou dehors de nos locaux.

VIVIFIER LA VIE ASSOCIATIVE

Dans le cadre de la gouvernance associative renouvelée avec nos statuts, nous avons clarifié le rôle joué sur leur territoire par nos associations affiliées, **véritables relais de proximité de notre Association** auprès des familles, que ce soit dans le



Haut Beaujolais, dans les Monts du Lyonnais ou dans le secteur de Mornant.

Cette proximité vivante dans ces secteurs ruraux a plus de mal à vivre en ville, dans le secteur de Lyon. Des animateurs de secteurs associatifs s'y dévouent mais avec une participation des familles qui s'étirole. La création de places ne s'est pas accompagnée d'un accroissement du nombre d'adhérents en conséquence. **C'est un signal. Nous ne pouvons nous en contenter.**

Oui, **cette solidarité de proximité entre familles** est une richesse qu'il nous faut retrouver. Là encore, parents adhérents, bénévoles et professionnels ont des complémentarités à faire jouer pour nourrir ensemble cette proximité. Nous allons porter cette année nos efforts sur ces secteurs associatifs en liaison avec les directeurs de territoires intervenant sur les mêmes secteurs.

Les parents ont des choses à nous dire, des choses à proposer pour vivifier cette vie associative. Ce n'est pas en Assemblée générale ou en grande manifestation que cela peut se faire.

Cela peut se travailler à l'écoute du bénévolat et c'est pourquoi notre réunion annuelle de l'action associative se tiendra un samedi d'Octobre : le 26 octobre précisément, **sur ce thème du bénévolat** afin de construire ensemble cette proximité dont nous avons tant besoin à divers moments de notre parcours avec nos enfants ou nos proches.

TRAVAILLER ENSEMBLE...
ACCUEILLIR ENSEMBLE...
S'ACCUEILLIR ENSEMBLE...

C'est exigeant, c'est ambitieux, c'est motivant et c'est notre raison d'être ensemble... Je vous remercie.

► Marie-Laurence Madignier, Présidente

PROJETS EN COURS

FOYER LA GAÏETÉ (Amplepuis)

Création de 24 places de Foyer d'accueil médicalisé (FAM)
> Ouverture en janvier 2012

FOYER L'ORÉE DES BALMES (Sainte Foy Lès Lyon)

Création de 36 places de FAM dont 24 pour personnes handicapées vieillissantes
> Ouverture prévisionnelle début 2013

FOYER RÉSIDENCE (Tassin)

Accueil de 52 personnes, en partenariat avec l'UNAFAM
> Ouverture prévisionnelle mi 2013

PÔLE HÉBERGEMENT SANTY (Lyon 8^e)

Création de 17 places de Foyer d'hébergement et de 14 places en Résidence appartement ; Reconstruction du Foyer d'hébergement du Bois Galant et installation d'une partie des places du SAVS
> Ouverture prévisionnelle mi 2013

IME DE TRANSITION PIERRE DE LUNE

Installation provisoire à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or en 2008 et ouverture anticipée d'un accueil de jour de 15 places à Toussieu en avril 2012. Capacité d'accueil du projet définitif à Saint-Priest : 36 places (internat, séquentiel, accueil temporaire, accueil de jour)
> Ouverture prévisionnelle début 2015

FAM LA ROSE DES SABLES (Bois d'Oingt)

Ouverture anticipée en 2010 avec une capacité d'accueil de 40 personnes handicapées. Projet définitif : 48 places plus 2 places en hébergement temporaire, 4 places d'accueil de jour médicalisé
> Échéance de réalisation du projet : début 2015

FOYER D'HÉBERGEMENT JODARD (Thizy)

Reconstruction globale de l'établissement
> Ouverture prévisionnelle : début 2015

COMPLEXE LA GOUTTE D'OR (Aveize)

Création de 36 places d'hébergement. 24 places de Foyer de vie pour personnes handicapées vieillissantes et 12 places d'hébergement pour adultes autistes. Projet non financé malgré un avis favorable en CROSMS en 2009. Étude des alternatives possibles (réduction du périmètre, localisation, mutualisation...).

TRAVAUX EN COURS

ESAT LA GOUTTE D'OR (Meys) : extension.

MAS JOLANE (Meyzieu) : aménagement de la cuisine et travaux de réfection.

FOYER DU VERGER (Caluire) : réhabilitation.

IME LES COQUELICOTS (Meyzieu) : aménagement et agrandissement.

FOYERS LA PLATIÈRE (Thizy), HENRI THOMAS (Bron) et LA GOUTTE D'OR (Meys) : travaux de mise en conformité << Type J >> (sécurité).

Composition du conseil d'administration

Élections Assemblée Générale du 11 Juin 2012

Administrateurs élus à titre personnel

Annyvonne Chenavaz, Henri P. Clerc, Yvette Cœur, Igor Delahaye, André Dotte, Hervé Garcia, Annie-Laure Gillet, Emmanuel Goutagny, Stéphane Jaccon, Bruno Le Maire, Marie-Laurence Madignier, Claude Maucuit, Renée Meriaux, Catherine Morey, Marie-Noëlle Oudin-Rollet, Patrick Puvis De Chavannes, Laurence Regard, Jean-Claude Rivard, Benoît Tesse, Jean-Claude Thiebaud.

Administrateurs représentant les Associations Affiliées

Annie Laurent / Association des Handicapés du Sud Ouest Lyonnais (AHSOL).

Marie-Hélène Margueritte / Association de Gestion des Instituts du Haut Beaujolais (AGIHB)

Odette Rivoire / Association des Handicapés des Monts du Lyonnais (AHML)

Administrateurs représentant les Associations Partenaires

Valérie Neve / Association Autisme-Rhône

Christophe Perrin / Association Tutélaire des Majeurs Protégés (ATMP)

Michel Briffard / Association Trisomie 21 GEIST Rhône

Nicole Grosjean / Association Soleil

Membre d'honneur

Jacques Madignier

Siège

Nicolas Bordet, Christèle Dumas, Valérie Caralp-Faurot, Prosper Teboul

Directeur de territoire

Alexandre Fredericq, Michel Matricon, Patrice Rongeat

Composition du bureau

Élections Conseil d'Administration du 14 juin 2012

Présidente

Marie-Laurence Madignier

Vice présidente à l'action associative et familiale

Renée Meriaux

Secrétaire général

Bruno Le Maire

Trésorier

André Dotte

En charge du patrimoine associatif, des études et projets

Jean-Claude Thiebaud

En charge des bénévoles, de la formation et des ressources humaines

Jean-Claude Rivard

En charge des groupes de parole parents et fratrie

Catherine Morey

Membres du siège

Prosper Teboul, Directeur Général

Nicolas Bordet, Directeur de l'Action Associative

Remerciement à Guy Morin, Administrateur sortant,



Aujourd'hui, Guy Morin quitte le conseil d'administration puisqu'il ne renouvelle pas sa candidature, je voudrais le remercier particulièrement et publiquement devant vous pour ce qu'il a fait pour l'Adapei 69, mais surtout pour les personnes handicapées, les parents, les établissements depuis plusieurs décennies. Plus de 40 ans que tu as connu l'Adapei et que tu

interviens, plus ou moins fortement selon tes disponibilités professionnelles, tout d'abord comme bénévole actif dans des opérations brioche, l'organisation d'événements comme le cinquantenaire puis comme administrateur depuis une trentaine d'années.

Je voudrais seulement insister aujourd'hui sur la dernière période où, depuis 15 ans, tu t'es investi dans la « commission admission-réorientation », qui est une spécificité de notre association dans la mesure où, dès le début, elle a réuni un administrateur et un professionnel pour trouver la meilleure place pour chacun, que ce soit à son entrée en établissement ou lorsqu'il faut trouver une prise en charge mieux adaptée.

Travail d'accueil et d'écoute des familles, travail de médiation dans les situations conflictuelles, travail d'observation des besoins avérés et d'articulation avec les projets en cours ou à monter, sensibilisation de la direction et du bureau sur des tendances et des évolutions nécessaires. Ton travail dans l'association, souvent dans l'ombre des dossiers, a été fondamental pour nous tous et je veux t'en remercier tout particulièrement.

Tu continueras encore quelques temps à exercer cette fonction, le temps de trouver un successeur et de l'accompagner dans ses débuts et je t'en remercie encore.

► Marie-Laurence Madignier, Présidente Adapei du Rhône

Bienvenue à Igor Delahaye, nouvel administrateur,



Igor Delahaye, jeune parent, entre au Conseil d'Administration. Il est membre du conseil de communication de l'Adapei du Rhône. Igor est marié et parent de deux filles, Marie, 12 ans et Romane, 9 ans. Il exerce le métier de Responsable Qualité, sécurité et environnement au sein de l'entreprise GEFCO, pour le sud-est de la France.